

# **THEATRE JOLIETTE MINOTERIE**

**Siège social : 2 Place Henri Verneuil 13002 MARSEILLE**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31/12/2021**

### **Cabinet SAS J.KALPAC & Cie**

**Siège social : 43 Boulevard de la blancarde, 13004 MARSEILLE**

**Membre de la Compagnie Régionale de AIX EN PROVENCE**

#### **Cabinet Marseille**

43 bd. de La Blancarde 13004 Marseille  
Tél. 04 91 49 28 65 - Fax 04 91 85 41 88

#### **Cabinet Martigues**

1 rue des Frères Remondin 13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 02 32 - Fax 04 42 07 17 10

S.A.S. J.KALPAC & Cie : au capital de 158 000 €  
Registre du commerce 73 B 82  
Siret : 073 800 823 00012

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **Exercice clos le 31/12/2021**

---

A l'assemblée générale de THEATRE JOLIETTE MINOTERIE

#### **1) Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de THEATRE JOLIETTE MINOTERIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

#### **2) Fondement de l'opinion**

---

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **3) Observations**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'Annexe des comptes annuels « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ».

#### **4) Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **5) Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **6) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **7) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 25 mai 2022

Le commissaire aux comptes

SAS J.KALPAC & Cie

---

Signé électroniquement le 25/05/2022 par  
Christel Kalpac Daubol



**Christel KALPAC DAUBOL**

---

Signé électroniquement le 25/05/2022 par  
Thierry Kalpac



**Thierry KALPAC**

---

**BILAN ACTIF**

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	20 014	20 014		
Immobilisations incorporelles	6 750	898	5 852	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	244 924	204 919	40 005	22 784
Autres Immobilisations corporelles	606 409	555 788	50 621	19 170
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 052		4 052	3 052
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>882 149</b>	<b>781 618</b>	<b>100 530</b>	<b>45 006</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 639		14 639	26 105
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	406 120		406 120	440 603
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	462 412		462 412	203 190
Charges constatées d'avance	2 563		2 563	2 600
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>885 735</b>		<b>885 735</b>	<b>672 498</b>
<b>FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (III)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 767 883</b>	<b>781 618</b>	<b>986 265</b>	<b>717 504</b>

**BILAN PASSIF**

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	8 870	(16 245)
Excédent ou déficit de l'exercice	5 633	25 115
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>14 503</b>	<b>8 870</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	375 539	355 971
Provisions règlementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>390 042</b>	<b>364 841</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	147 270	102 147
<b>TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)</b>	<b>147 270</b>	<b>102 147</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	46 952	
Provisions pour charges	89 897	51 683
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>136 849</b>	<b>51 683</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 876	108 623
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	90 676	73 269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 885	13 205
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 667	3 736
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>312 104</b>	<b>198 833</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION DU PASSIF (V)</b>		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>986 265</b>	<b>717 504</b>

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)**

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	66 799	47 576		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 451 068	1 440 536		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 161	40 475	(24 314)	-60%
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	18 959	14 084	4 874	35%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 552 987</b>	<b>1 542 672</b>	<b>10 315</b>	<b>1%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	547 822	427 211	120 610	28%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	15 309	22 146	(6 838)	-31%
Salaires et traitements	595 888	650 945	(55 057)	-8%
Charges sociales	47 444	146 126	(98 682)	-68%
Dotations aux amortissements	18 924	22 434	(3 510)	-16%
Dotations aux provisions	188 166	107 567	80 599	75%
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	69 011	13 600	55 412	407%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 482 564</b>	<b>1 390 030</b>	<b>92 535</b>	<b>7%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>70 422</b>	<b>152 642</b>	<b>(82 220)</b>	<b>-54%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation		77	(77)	-100%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	114	25	89	364%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>114</b>	<b>101</b>	<b>13</b>	<b>12%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	6 199	6 209	(10)	0%
Différences négatives de change	91		91	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>6 290</b>	<b>6 209</b>	<b>80</b>	<b>1%</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>(6 176)</b>	<b>(6 108)</b>	<b>(68)</b>	<b>-1%</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>(56 712)</b>	<b>(19 623)</b>	<b>(37 090)</b>	<b>-189%</b>

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)**

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	1 548	1 071	476	44%
Sur opérations en capital	5 602	16 189	(10 587)	-65%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	102 147	27 890	74 258	266%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>109 297</b>	<b>45 150</b>	<b>64 147</b>	<b>142%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion		412	(412)	-100%
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 952		46 952	
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>46 952</b>	<b>412</b>	<b>46 539</b>	<b>11288%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>62 345</b>	<b>44 737</b>	<b>17 608</b>	<b>39%</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)</b>				
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 662 397</b>	<b>1 603 524</b>	<b>58 873</b>	<b>4%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII+ VIII)</b>	<b>1 656 765</b>	<b>1 578 409</b>	<b>78 355</b>	<b>5%</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>5 633</b>	<b>25 115</b>	<b>(19 482)</b>	<b>-78%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				

# ANNEXE

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

## 1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, arrêté ministériel du 26/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Le théâtre Joliette Minoterie est une scène nationale de théâtre dans laquelle ont lieu des représentations et des résidences.

## 2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### **3. Frais d'établissement**

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

### **4. Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **5. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **6. Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **7. Divers**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé au 31/12/2021 s'élève à : 3 510,00€ HT.

## **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Néant

### **Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre**

Néant

### **Autres éléments significatifs**

La pandémie de COVID 19 n'a pas mis en péril la continuité d'exploitation de l'association.

Les subventions ont été maintenues.

Parallèlement les aides et exonérations de charges sociales ont contribué à la continuité d'exploitation.

Un changement de direction interviendra au dernier trimestre 2022.

**VARIATION DES FONDS PROPRES**

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(16 245)	25 115		0	8 870
Excédent ou déficit de l'exercice	25 115				5 633
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>8 870</b>				<b>14 503</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	355 971		19 568		375 539
Provisions règlementées					
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>364 841</b>		<b>19 568</b>		<b>390 042</b>

**VARIATION DES FONDS DEDIÉS**

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
<b>PROJET 1</b>							
Subventions d'exploitation	102 147		102 147				
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL PROJET 1</b>	<b>102 147</b>		<b>102 147</b>				
<b>PROJET 2</b>							
Subventions d'exploitation						147 270	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL PROJET 2</b>						<b>147 270</b>	
<b>PROJET 3</b>							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL PROJET 3</b>							

**SUIVI DES SUBVENTIONS**

	2 020			2 021			Créances
	demandé	attribué	perçu	demandé	attribué	perçu	
<b>Ville de Marseille</b>							
Subvention de fonctionnement	970 000	970 000	970 000	970 000	970 000	970 000	
Subvention d'invest. travaux maison des artistes	163 000	163 000					163 000
<b>sous total</b>	<b>1 133 000</b>	<b>#####</b>	<b>970 000</b>	<b>970 000</b>	<b>970 000</b>	<b>970 000</b>	<b>163 000</b>
<b>Drac Paca</b>							
subvention de fonctionnement	83 056	83 056	83 056	84 000	84 000	84 000	
option théâtre	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	6 600	
culture et santé	13 400	13 400	13 400	13 000	13 000	13 000	
<b>Préfecture</b>				2 333	2 333	2 333	
investissement travaux maison des artistes	50 000	50 000				3 960	46 040
Investissement matériel lumière durable				25 000	25 000	25 000	
<b>sous total</b>	<b>153 056</b>	<b>153 056</b>	<b>103 056</b>	<b>130 933</b>	<b>130 933</b>	<b>134 893</b>	<b>46 040</b>
<b>Conseil Général 13</b>							
Subvention de fonctionnement	300 000	280 000	280 000	280 000	280 000	280 000	
subvention projets collèges/ 13 en partage							
investissement travaux maison des artistes	70 000	70 000				5 541	64 459
<b>sous total</b>	<b>370 000</b>	<b>350 000</b>	<b>280 000</b>	<b>280 000</b>	<b>280 000</b>	<b>285 541</b>	<b>64 459</b>
<b>Région Paca</b>							
subvention de fonctionnement	122 000	102 000	102 000	122 000	102 000	71 400	30 600
investissement travaux maison des artistes	70 000	70 000					70 000
<b>sous total</b>	<b>192 000</b>	<b>172 000</b>	<b>102 000</b>	<b>122 000</b>	<b>102 000</b>	<b>71 400</b>	<b>100 600</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 848 056</b>	<b>1 808 056</b>	<b>1 455 056</b>	<b>1 502 933</b>	<b>1 482 933</b>	<b>1 461 834</b>	<b>374 099</b>

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**

	Montant brut
<b>PRODUITS</b>	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	

**IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 014		6 750			26 764	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>20 014</b>		<b>6 750</b>			<b>26 764</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind	215 364		29 560			244 924	
Installations générales, agencements divers	438 168		34 958			473 126	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 735					57 735	
Emballages récupérables et divers	73 368		2 180			75 548	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>784 635</b>		<b>66 698</b>			<b>851 333</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	3 052		1 000			4 052	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>	<b>3 052</b>		<b>1 000</b>			<b>4 052</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>807 700</b>		<b>74 448</b>			<b>882 149</b>	

**AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 014	898		20 912
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>20 014</b>	<b>898</b>		<b>20 912</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	192 579	12 339		204 919
Inst. générales, agencements, aménagements divers	437 697	2 604		440 301
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 737	3 084		47 821
Emballages récupérables et divers	67 667			67 667
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>742 680</b>	<b>18 026</b>		<b>760 707</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>762 694</b>	<b>18 924</b>		<b>781 618</b>

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
<b>TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>				

**DÉPRÉCIATIONS**

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS</b>				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 052		4 052
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	14 156	14 156	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 016	1 016	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 572	2 572	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	22 042	22 042	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques	378 018	378 018	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 473	2 473	
Charges constatées d'avance	2 563	2 563	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>426 891</b>	<b>422 839</b>	<b>4 052</b>

**PROVISIONS**

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	153830,01	235117,53	104828,6	284118,94
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>153830,01</b>	<b>235117,53</b>	<b>104828,6</b>	<b>284118,94</b>

**ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE**

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	205 396	205 396		
Personnel et comptes rattachés	37 706	37 706		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 730	51 730		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	79	79		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 160	1 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	10 885	10 885		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 667	4 667		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>311 624</b>	<b>311 624</b>		

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Suretés reçues	
Suretés données	
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

**AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	Montants
Charges d'exploitation	2563
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2563</b>

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

	Montants
Produits d'exploitation	4 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	

**CHARGES À PAYER**

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 876
Dettes fiscales et sociales	90 676
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 885
<b>TOTAL CHARGES À PAYER</b>	<b>307 437</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	14 639
Autres créances	406 120
Disponibilités	462 412
<b>TOTAL PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>883 171</b>